



# Les chiffres clés de la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes

—  
DONNÉES 2021



# Sommaire

<b>Introduction.....</b>	<b>P. 4</b>
<b>1. Les certificateurs : les diplômes de l'Éducation Nationale et du Sanitaire et Social majoritairement recherchés par le public...P.</b>	<b>5</b>
<b>2. La recevabilité : augmentation du nombre de dossiers déposés et du nombre de dossiers déclarés recevables .....</b>	<b>P. 6</b>
<b>3. Augmentation du nombre de personnes présentées en jury .....</b>	<b>P. 7</b>
<b>4. Profils des candidats présentés en jury .....</b>	<b>P. 8</b>
<b>5. Les résultats : la validation totale reste majoritaire et centrée sur le niveau 3 de certification.....</b>	<b>P. 9</b>
<b>6. Annexe : organismes certificateurs régionaux ayant contribué à cette publication.....</b>	<b>P. 11</b>

# INTRODUCTION

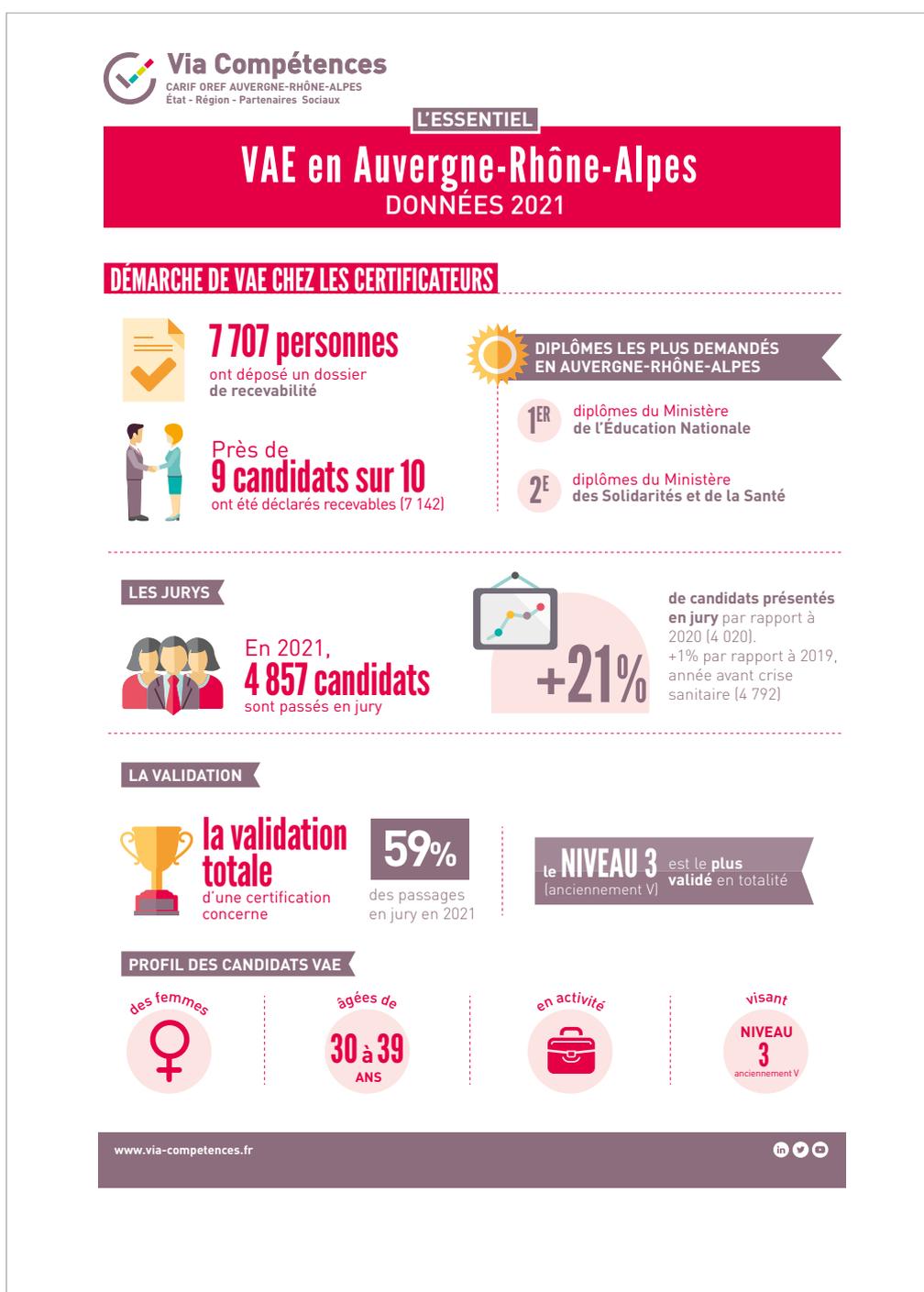
Combien de candidats se sont engagés dans un parcours de VAE en 2021 ? Combien ont obtenu un titre ou un diplôme ? Qui sont-ils ? Quelles sont les principales certifications recherchées ?

Via Compétences, dans le cadre de sa mission de cellule ressource régionale en VAE, produit chaque année le tableau de bord synthétisant les données VAE en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce bilan a été réalisé grâce aux données fournies par les principaux certificateurs régionaux. Il n'est pas le reflet exhaustif de l'activité de validation en Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, certaines données ne sont pas à ce jour collectées par la cellule

ressource régionale (activité VAE des branches professionnelles, d'organismes de formation privés, du Ministère de la Culture...). Par ailleurs, les personnes qui ont engagé une démarche de VAE auprès d'un organisme certificateur hors région ne sont pas ici prises en compte.

Malgré ces quelques réserves, *le bilan est représentatif de l'activité de validation des principaux organismes certificateurs régionaux* sur une année civile. Il s'agit d'une photographie du nombre de personnes engagées dans un parcours VAE en 2021 à chaque étape de ce parcours.



# 1 LES CERTIFICATEURS : LES DIPLÔMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU SANITAIRE ET SOCIAL MAJORITAIREMENT RECHERCHÉS PAR LE PUBLIC

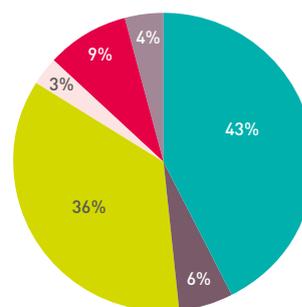
7 707 dossiers de recevabilité ont été déposés en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Au moyen d'une analyse à champ constant, nous notons une belle augmentation du nombre de demandes de VAE déposées auprès des certificateurs (+13% par rapport à 2020). Cette augmentation est portée par le Sanitaire et Social et l'Enseignement supérieur.

Les diplômes de l'Éducation Nationale restent majoritairement visés et représentent 43% de la demande (idem par rapport à 2020). Les diplômes du Sanitaire et Social représentent quant à eux 36% de la demande (+2 points par rapport à 2020). On peut noter que pour ces 2 certificateurs, les diplômes visant le secteur social restent majoritaires. Il s'agit du *Diplôme d'État d'aide-soignant* ou du *Diplôme d'État d'éducateur spécialisé*.

Les diplômes de niveaux 6, 7 et 8 (anciennement I et II), majoritairement dans le *domaine tertiaire* de l'Enseignement supérieur, représentent 9% des demandes (+2 points par rapport à 2020). Arrivent ensuite les titres professionnels du Ministère du Travail qui représentent 6% de la demande comme en 2020. Les titres « Jeunesse et sport » avec 3% des demandes (-1 point par rapport à 2020) clôturent le top 5 des certificateurs. Le *BPJEPS*, de niveau 4 (anciennement IV), y est majoritairement représenté.

> Poids des certificateurs dans la demande de recevabilité VAE en 2021

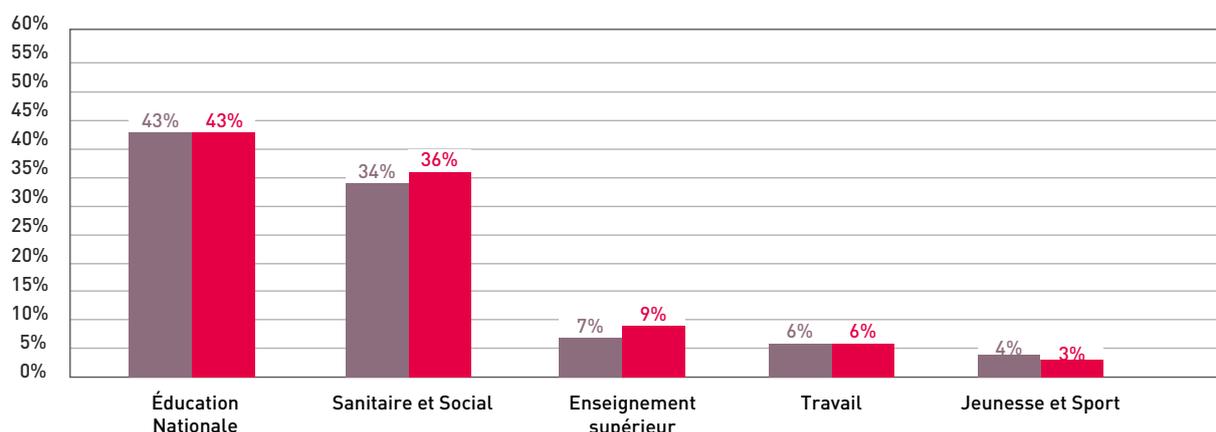


LÉGENDE :

- Éducation Nationale
- Jeunesse et Sport
- Travail
- Enseignement supérieur\*
- Sanitaire et Social
- Autres certificateurs\*\*

\* l'Enseignement supérieur regroupe les Universités, Vet Agro Sup et le Groupe INP.  
\*\* 1% : Formaplus 3B ; 2% : Agriculture.

## Évolution 2020-2021 du poids de certificateurs dans la demande de recevabilité VAE



LÉGENDE :

- 2020
- 2021



### TOP 5 DES CERTIFICATIONS LES PLUS DEMANDÉES :

- Diplôme d'État d'aide-soignant (574)
- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (364)
- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (489)
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile (285)
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (402)

# LA RECEVABILITÉ : AUGMENTATION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS ET DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉCLARÉS RECEVABLES

## > Nombre de dossiers de VAE déposés et déclarés recevables en 2021

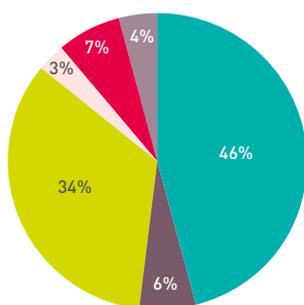
	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers déclarés recevables
Académie de Clermont	438 (+28%)	424 (+46%)
Académie de Grenoble	1 450 (+7%)	1 508 (+26%)
Académie de Lyon	1 410 (+16%)	1 374 (+17%)
Agriculture	184 (+4%)	179 (+3%)
Enseignement supérieur*	656 (+4%)	506 (+8%)
Jeunesse et Sport	258 (+8%)	221 (-1%)
Sanitaire et Social	2 776 (+21%)	2 403 (+49%)
Travail	434 (+9%)	436 (+27%)
Autres certificateurs	101 (-52%)	91 (-42%)
<b>TOTAL</b>	<b>7 707 (+13%)</b>	<b>7 142 (+27%)</b>

**Note de lecture :** les chiffres en couleur montrent l'évolution entre 2020 et 2021.

\* L'Enseignement supérieur regroupe les Universités, Vet Agro Sup et le Groupe INP. Les données de l'Université Lyon 1 ont été retirées pour le calcul des évolutions car elles n'étaient pas connues.

Le nombre de dossiers déposés n'est pas à mettre en lien avec le nombre de dossiers déclarés recevables. En effet, les cohortes ne sont pas les mêmes car le tableau de bord est une photographie sur une année civile des personnes engagées par un parcours de VAE à chaque étape de ce parcours.

## > Répartition des demandes de VAE recevables par certificateur en 2021



### LÉGENDE :

<span style="color: #00A69F;">■</span> Éducation Nationale	<span style="color: #F08080;">■</span> Jeunesse et Sport
<span style="color: #808080;">■</span> Travail	<span style="color: #FF0000;">■</span> Enseignement supérieur*
<span style="color: #90EE90;">■</span> Sanitaire et Social	<span style="color: #A9A9A9;">■</span> Autres certificateurs**

\* L'Enseignement supérieur regroupe les Universités, Vet Agro Sup et le Groupe INP.

\*\*1% : Formaplus 3B ; 3% : Agriculture.

7 707 dossiers de demande de recevabilité VAE ont été déposés en 2021, soit +13% par rapport à 2020.

7 142 demandes de recevabilité VAE ont été déclarés recevables (+27% par rapport à 2020).

2021 est marqué par une nette reprise des entrées dans des parcours de VAE après 2 années de crise. Les chiffres de 2018, année phare pour le dispositif en Auvergne-Rhône-Alpes ne sont cependant pas égaux : 9 246 dossiers déposés et 8 292 dossiers déclarés recevables.

Tous certificateurs confondus, le taux de recevabilité VAE augmente fortement cette année et se situe autour de 93% avec des écarts importants entre certificateurs mais qui se réduisent avec les années.



### LA RECEVABILITÉ

La recevabilité rend officielle la demande de VAE auprès d'un organisme certificateur. C'est une procédure obligatoire, prévue par la loi qui permet de vérifier que les conditions requises et les preuves de celles-ci sont bien remplies.

Un dossier de VAE est dit recevable si le champ des expériences du candidat et leur durée correspondent bien aux conditions fixées par les textes régissant la certification visée.

# 3

## AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTÉES EN JURY

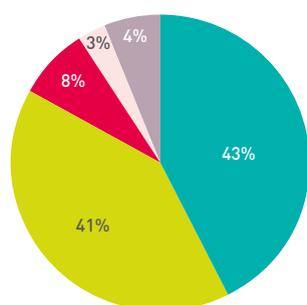
### > Nombre de personnes présentées en jury en 2021

	Personnes présentées en jury
Académie de Clermont	205 (-14%)
Académie de Grenoble	914 (+12%)
Académie de Lyon	968 (-8%)
Agriculture	115 (+20%)
Enseignement supérieur*	374 (-10%)
Jeunesse et Sport	125 (+14%)
Sanitaire et Social	2 002 (+71%)
Travail	70 (-48%)
Autres certificateurs	269 (-25%)
<b>TOTAL</b>	<b>4 857 (+18%)</b>

**Note de lecture :** les chiffres en couleur montrent l'évolution entre 2020 et 2021.

\* L'Enseignement supérieur regroupe les Universités, Vet Agro Sup et le Groupe INP.

### > Poids des certificateurs dans la présentation en jury en 2021



L'Éducation Nationale représente 43% des passages en jury (-9 points par rapport à 2020), suivi par le Sanitaire et Social dont la part représente 41% (+12 points par rapport à 2020) et l'Enseignement supérieur 8% (part égale à 2020). Le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Agriculture sont stables.

#### LÉGENDE :

<span style="color: #00A69F;">■</span> Éducation Nationale	<span style="color: #F08080;">■</span> Jeunesse et Sport
<span style="color: #90EE90;">■</span> Sanitaire et Social	<span style="color: #A9A9A9;">■</span> Autres certificateurs**
<span style="color: #DC143C;">■</span> Enseignement supérieur*	

\* L'Enseignement supérieur regroupe les Universités, Vet Agro Sup et le Groupe INP.

\*\*1% : Formaplus 3B, 1% : Travail et 2% : Agriculture.

# PROFILS DES CANDIDATS PRÉSENTÉS EN JURY

## SITUATION PROFESSIONNELLE



**84 %**  
en activité



**10 %**  
demandeurs d'emploi



**5 %**  
autre ou  
non renseigné

## ÂGE

Les moins de

**25**  
ANS

2%

âgés de

**25-29**  
ANS

12%

âgés de

**30-39**  
ANS

37%

âgés de

**40-49**  
ANS

32%

Les plus de

**50**  
ANS

17%

## NIVEAU VISÉ



**LE NIVEAU 3**  
(anciennement V)  
reste le  
plus visé (35%)

mais le niveau 5 (anciennement III)  
est aussi très sollicité (23%).

## GENRE



**26%**  
d'hommes



**74%**  
de femmes

## LIEU DE RÉSIDENCE



**92%**  
vivent en Auvergne-Rhône-Alpes



**8%**  
vivent hors région ou non renseigné

La VAE est un dispositif plutôt féminin : plus de 7 candidats sur 10 sont des femmes. Ce constat est à mettre en relation avec les diplômes visés dans le secteur sanitaire et social notamment.

Le niveau 3 (anciennement V) et 5 (anciennement III) sont les plus visés avec respectivement 35% et 23%. Le niveau 6 représente quant à lui 20% des diplômes visés.

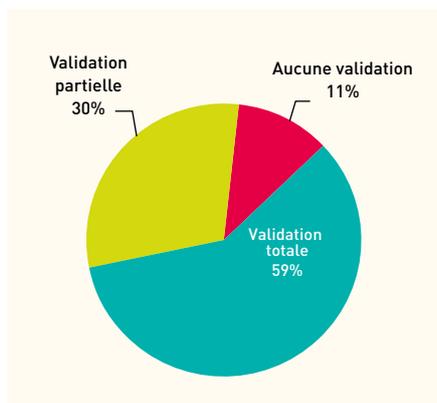
Les candidats sont majoritairement en activité (84%) et 10% d'entre eux sont demandeurs d'emploi.

Plus d'un tiers des candidats a entre 30 et 39 ans suivi de près par la tranche d'âge 40-49 ans.

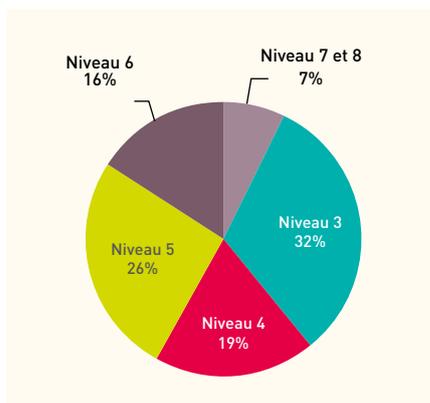
Les candidats de 50 ans et plus représentent quant à eux 17% du total. Les jeunes de moins de 29 ans sont sous-représentés avec seulement 2% de moins de 25 ans.

# LES RÉSULTATS : LA VALIDATION TOTALE RESTE MAJORITAIRE ET CENTRÉE SUR LE NIVEAU 3 DE CERTIFICATION

> Répartition des décisions à l'issue du jury en 2021



> Pourcentage de validation totale selon le niveau de diplôme



## LA VALIDATION

- 59% des personnes passées en jury obtiennent une certification totale
- Le niveau le plus validé : niveau 3 (anciennement V) avec 32% du total



## LES DÉCISIONS DU JURY

En fin de parcours, le jury statue sur :

- Une validation totale : obtention intégrale de la certification ;
- Une validation partielle : obtention d'une partie de la certification. Le jury se prononce sur les compétences acquises et aussi pointe celles qui devront être acquises ultérieurement notamment par la formation ou l'expérience ;
- Aucune validation : les expériences et les acquis ne correspondent pas au niveau de compétences exigé par la certification. Et cela sans présager du professionnalisme de la personne ;
- En cas de validation partielle et de non-validation, le jury doit également formuler des préconisations.

Après une année 2020 exceptionnelle pour la validation totale, les décisions rendues en 2021 ressemblent davantage à celles de 2019. À noter une diminution de 6 points pour la validation totale et une augmentation d'un point pour la non-validation et de 5 points pour la validation partielle.

> Répartition des décisions de validation par certificateur en 2021

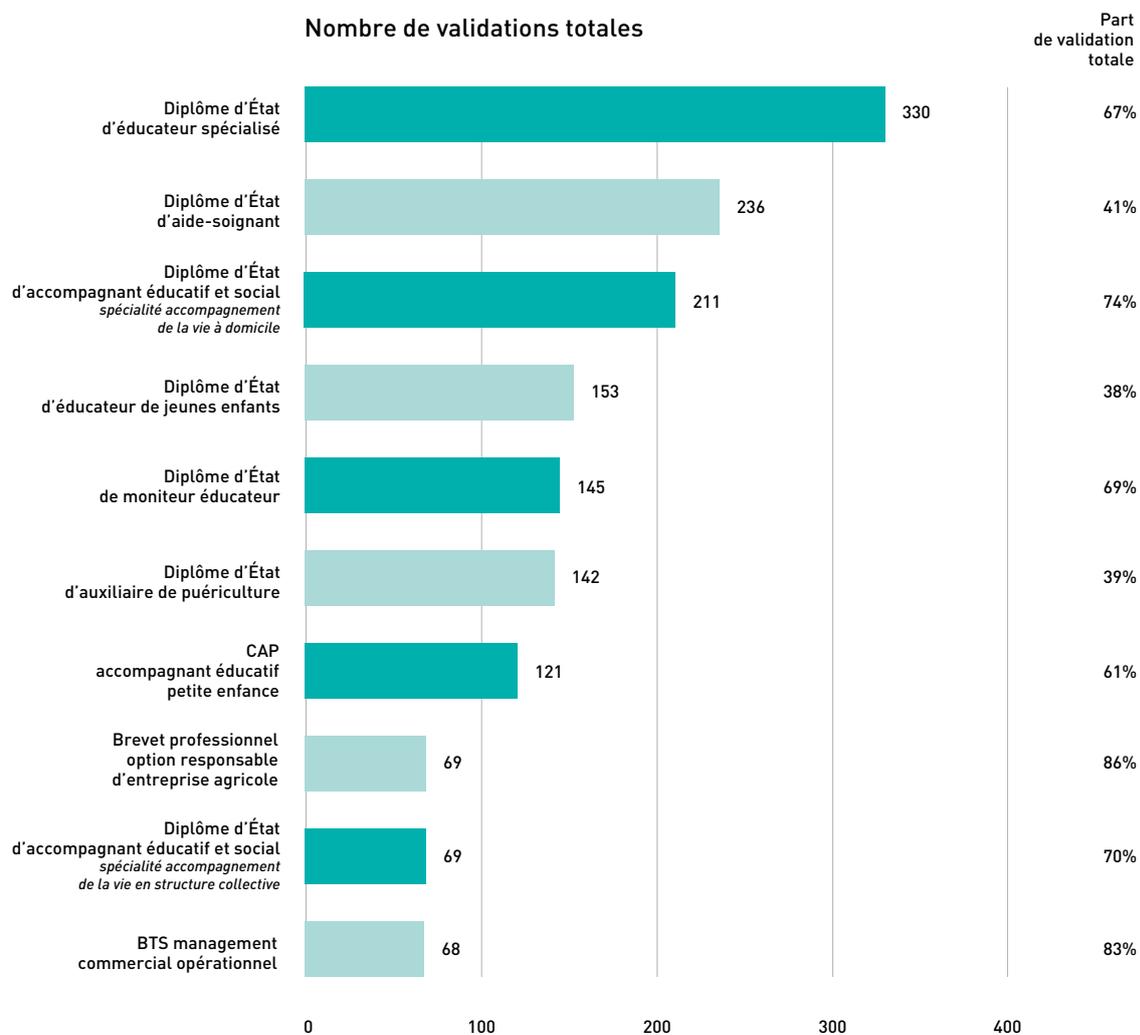
	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Académie de Clermont	62%	23%	15%
Académie de Grenoble	67%	21%	12%
Académie de Lyon	67%	23%	10%
Agriculture	87%	12%	1%
Enseignement supérieur*	80%	18%	1%
Jeunesse et Sport	45%	20%	35%
Sanitaire et Social	45%	44%	11%
Travail	89%	9%	3%
Autres certificateurs	87%	8%	5%
<b>TOTAL</b>	<b>59%</b>	<b>30%</b>	<b>11%</b>

\* L'Enseignement supérieur regroupe les Universités, Vet Agro Sup et le Groupe INP.

Des disparités remarquables de taux de validation persistent entre certificateurs. Le taux de validation totale varie de 89% pour les titres professionnels du Ministère du travail et 87% pour l'Agriculture à 45% pour Sanitaire et social ou Jeunesse et Sport.

## LES RÉSULTATS : LA VALIDATION TOTALE RESTE MAJORITAIRE ET CENTRÉE SUR LE NIVEAU 3 DE CERTIFICATION

> Top 10 du nombre de certifications les plus présentées en jury et validées totalement



**Note de lecture :** En 2021, le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé a été présentée 330 fois en jury et validé en totalité dans 67% des cas.

## ANNEXE : ORGANISMES CERTIFICATEURS RÉGIONAUX AYANT CONTRIBUÉ À CETTE PUBLICATION

### **Certificateurs membres de la plateforme Auvergne-Rhône-Alpes :**

- Les dispositifs académiques de validation des acquis (DAVA) des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon
- Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Auvergne-Rhône-Alpes
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Auvergne-Rhône-Alpes
- Direction régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- Université Clermont Auvergne
- Université Grenoble Alpes
- Université Claude Bernard Lyon 1
- Université Lumière Lyon 2
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Jean Monnet Saint-Etienne
- Université Savoie Mont Blanc

### **Certificateurs non membres de la plateforme Auvergne-Rhône-Alpes :**

- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes
- Formaplus 3B
- Hécate Formation
- Institut Vatel
- ANFA
- CRP l'Englennaz
- Promotrans
- Institut CREAD
- Vet'Agro Sup
- Groupe INP
- AFT
- U2P Auvergne-Rhône-Alpes
- FEPEM
- SPENRA
- FARE Propreté
- Fédération du commerce et de la distribution



# Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
État - Région - Partenaires Sociaux

**Avec Via Compétences,  
restez informés toute l'année :**



Le site des professionnels de l'orientation, formation, emploi :  
[www.via-competences.fr](http://www.via-competences.fr)



**Abonnez-vous aux newsletters** (mensuelle, hebdo, veilles) :  
<https://www.via-competences.fr/suivez-nous/newsletter/>